Communiqué de presse

Lundi matin 18 septembre, 2006 au foyer de la Commanderie, Paris 19^{ème}, la Sonacotra vient négocier ...avec 4 cars de CRS

Un foyer de travailleurs immigrés dans le 19ème arrondissement rue de la Commanderie. Vous le trouvez à la Porte de la Villette mais relégué de l'autre côté du périphérique et le long de la dite artère. Construit en 1977, jamais entretenu ni par les gestionnaires, ni par le propriétaire, le foyer a dû être autogéré plusieurs années par les résidents eux-mêmes ! Il est extrêmement dégradé.

Les pouvoirs publics se décident enfin à intervenir : en 2001 la Sonacotra, société d'économie mixte, rachète le foyer et la réhabilitation est décidée. Lenteur de la décision politique et de l'administration, les travaux doivent enfin commencer...le 18 septembre 2006! Ils vont durer 4 ans! En effet, la réhabilitation se fera par tranche et les résidents concernés seront relogés au RCH dans des « logements-tiroirs ». Le RCH sera alors réquisitionné pour les dits « logements tiroirs » et pour le matériel et le personnel des entreprises ; les résidents n'auront plus aucun espace collectif, aucune salle de réunion, aucune salle de prière et il y aura même une partie du bâtiment qui va se retrouver sans cuisine! A la fin de la réhabilitation, la salle de prière ne sera pas réouverte. Dès le 30 mars 2006, les résidents protestent avec force et demandent que des solutions soient trouvées.

La Ville promet la mise en place d'une mosquée associative à la Porte de la Villette à quelques centaines de mètres du foyer. Aujourd'hui, ce bâtiment n'est pas terminé et risque de ne pas l'être avant le début du Ramadan. Les résidents sont de plus en plus inquiets et mécontents que l'on prenne si peu en compte leurs besoins. Le 30 août la Sonacotra exige la fermeture de toutes les salles collectives, y compris la salle de prière. Suite à un courrier des résidents du 6 septembre demandant une nouvelle réunion du comité de pilotage, une discussion est enfin programmée le 18/09 entre les délégués du comité de résidents du foyer, des représentants de la Ville de Paris et la Sonacotra.

Neuf heures, lundi 18 septembre, quatre cars de CRS stationnent à la Porte de la Villette. La Sonacotra se concerte avec le commissaire du 19^{ème} arrondissement dans un des cars. Ensuite elle se présente au foyer pour « négocier » avec la Ville et les résidents. Pendant que la discussion bat son plein, les policiers entrent dans le foyer sans aucun mandat, sur demande de la représentante de la Sonacotra et obligent les occupants de la salle de prière à quitter les lieux, et, comme lorsqu'on procède à une expulsion locative, font un cordon entre les résidents et les ouvriers qui viennent mettre les fermetures Symtex sur les portes et les fenêtres.

Les résidents dénoncent le coup de force de la Sonacotra. Le comité de résidents a toujours voulu trouver une solution négociée aux problèmes et maintenir un ton constructif et paisible aux discussions. Par ses coups de force, la Sonacotra jète systématiquement de l'huile sur le feu, provoquant les résidents inutilement, leur manifestant du mépris et de la brutalité, et rendant par la même occasion le travail des délégués très difficile.

Ils attirent l'attention de la presse et des médias sur les revendications des résidents:

- mise à disposition de 2 salles pour la prière collective et les réunions pendant la durée des travaux, création d'une cuisine pour les logements-tiroirs et le bâtiment B. Et surtout, arrêt des coups de force de la Sonacotra et de ses comportements de provocation.
- négociation et concertation sur tous les aspects de la vie du foyer pendant et après les travaux de rénovation !

le 18 septembre, 2006, Comité de résidents du foyer 15/21 bd de la Commanderie, Paris 19^{ème} soutenu par le Copaf et la Coordination des foyers Sonacotra...